

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

QUELS RÔLES PAYSAGERS POUR LE MÉLÈZE ?

Au delà des goûts et des couleurs

PETER BREMAN

Office National des Forêts, Mission Paysage

Ceux qui disent ne pas aimer le mélèze devraient dire qu'ils n'aiment pas la manière dont il est introduit dans le milieu : et c'est totalement différent.

© P. Breman

Si dans son aire d'origine le mélèze est parfaitement à sa place, c'est dans les autres régions que son intégration et son acceptation sur le plan visuel peuvent poser parfois des problèmes, car le mélèze fait partie des essences qui marquent le territoire par leur présence. C'est aussi le cas pour le peuplier, et, dans les pays plus au sud, pour l'eucalyptus : ce sont des arbres qui peuvent facilement susciter débat où l'argument écologique est trop souvent détourné pour aborder une autre réalité beaucoup plus subjective, mais aussi beaucoup plus accessible au plus grand nombre, à savoir l'argument paysager au sens (restrictif) visuel du terme. Donc, le mélèze ne laisse pas indifférent : on est pour ou on est contre.

Essayons d'analyser ce jugement peu nuancé.

D'abord, on observe que ce jugement est partagé par un grand nombre de publics – du néophyte jusqu'à l'« averti » en passant par le chasseur d'images et le randonneur.

Ensuite, ce jugement semble basé sur l'homogénéité apparente des formes

de l'arbre, notamment visible dans les plantations équiennes : c'est monotone disent les uns, ça manque de fantaisie, de surprises disent les autres, ce qui revient à peu près au même. Mais ces « défauts » pour d'autres encore constituent des avantages et des atouts : l'action de l'homme en forêt a un caractère rassurant. On n'est pas dans un milieu « sauvage ».

Il y a aussi la grande homogénéité dans la couleur du feuillage pour chaque saison : de vert clair uniforme au printemps, d'un vert soutenu en été, d'un jaune vif à l'automne jusqu'au gris-brun des branches après la chute des feuilles...

D'ailleurs cette chute des feuilles surprend pour un résineux...

Et, une fois de plus, tous ne portent pas le même jugement sur cette homogénéité...

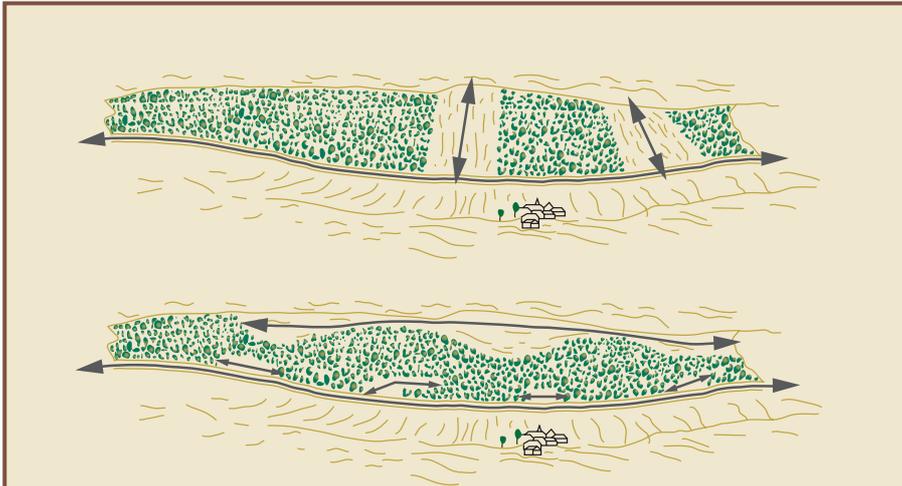
Mais (et il y a un MAIS de taille !). Les jugements, notamment les plus négatifs sont exprimés dans des contextes qui, eux aussi, sont à analyser de plus près. Car, qu'est-ce que l'on observe ? Que ces jugements négatifs correspondent très généralement à une utilisation

du mélèze ou bien dans un parcellaire parfaitement géométrique ou bien en plantations linéaires à l'intérieur ou en limite de peuplements monospécifiques par ailleurs.

Mais cela n'explique pas encore le pourquoi du rejet. Or, la raison est très simple et tout le monde la connaît, même si on n'a pas l'habitude de la formaliser : la forêt est associée à la notion de nature. Et la nature n'est pas associée à la notion de travail organisé, systématisé, au « carré » comme peut l'être l'activité agricole.

La preuve en est que le mélèze utilisé en mélange intime avec d'autres essences ne suscite non seulement pas de réaction de rejet – mais bien au contraire – est considéré comme un plus visuellement parlant dans un peuplement, surtout par des non-forestiers (majoritaires en nombre jusqu'à preuve du contraire).

Mais là aussi, il y a l'art et la manière : un mélange intime sur de trop grandes surfaces devient très rapidement monotone à son tour. Et de trop petites surfaces en mélange ne sont visuellement (et techniquement) pas non plus très avantageux.



« Les principes » : les principales lignes de force visuelle confèrent à ce paysage un caractère global « horizontal ».

En haut : les coupes « verticales » (étroites, dans le sens de la plus grande pente) focalisent le regard par effet de contraste. On note simultanément que la situation ne semble pas satisfaisante non plus sur les plans fonctionnels et écologiques.

En bas : les coupes « horizontales » ne provoquent pas du tout la même focalisation du regard. Sur les plans fonctionnels et écologiques cette situation est généralement aussi plus satisfaisante.

Source : ONF – BT 28 – 1995



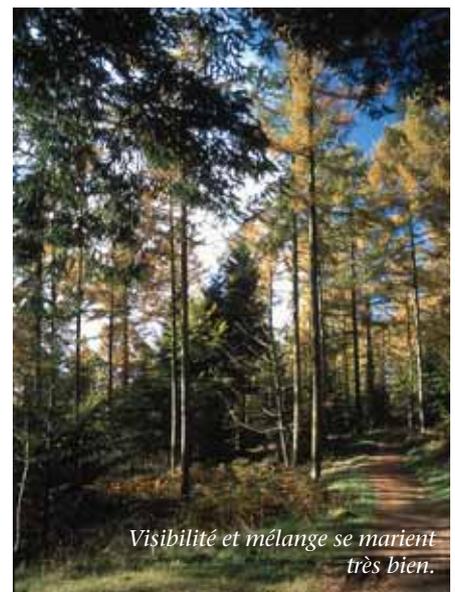
« L'application »

© P. Bremant



Diversité des formes qui épousent les formes du terrain.

© P. Bremant



Visibilité et mélange se marient très bien.

© P. Bremant

caution que les plantations respectent les lignes qui caractérisent le paysage (lignes de force visuelle) : une plantation dont la forme générale est plus « large » que « haute » (il faut ici lire le paysage dans ses trois dimensions) s'intègre visuellement beaucoup plus facilement que l'inverse.

À la base de cette affirmation se trouve tout simplement une raison de « confort » visuel, où des effets de contraste de formes sont limités (le contraste de formes à un redoutable pouvoir focalisateur du regard).

Par ailleurs, notre curiosité naturelle nous pousse à rechercher la diversité. Cette diversité dans le cas présent concerne la macro-diversité, c'est-à-dire pas le détail de l'arbre, mais la répartition des éléments de diversification du paysage dans l'espace. Donc aussi la diversité des formes des lisières perceptible à distances.

Ensuite, plus le champ visuel d'un observateur est réduit plus il est sensé percevoir de détails (sauf si sa vitesse de déplacement est élevée). Et comme on est toujours à la recherche de diversité, le mélange d'essences, la densité de plantation et la richesse des lisières sont très importants.

Si une plantation de mélèze vue de près n'enthousiasme pas tout le monde,

Il y aurait donc une question d'échelle visuelle qui influe sur l'acceptation ou non du mélèze ? En effet, une des clés du problème est là.

Et pour aborder cette question d'échelle visuelle il faut se mettre à la place de l'observateur.

Il y a là quelques repères simples.

D'abord, plus le champ visuel d'un observateur est grand, plus les superficies boisées d'une manière homogène (mono-spécifiques ou mélanges !) peuvent être grandes, moyennant la pré-

c'est peut être aussi parce que l'on n'a pas fait ce qu'il fallait pour diversifier la plantation visuellement. Or, une mesure en faveur du paysage qui est très simple à mettre en œuvre, est l'action sur la densité du peuplement en lisière, là où l'enjeu l'exige localement :

- ◆ ou bien on éclaircit en lisière si la plantation est déjà faite (et on le fait de manière irrégulière) ;
- ◆ ou bien on plante dès la conception du projet à une plus faible densité en lisière (là aussi, on le fait de préférence de manière irrégulière).

Une autre façon de diversifier un peuplement de mélèze, c'est de ménager proche des lieux d'observation, mais pas forcément en lisière, des trouées, qui constituent des puits de lumière, éléments qui « cassent » de manière remarquable le caractère monotone d'une plantation.

EN GUISE DE CONCLUSION

D'une manière générale, que le mélèze soit vu de près ou de loin, dans un souci de limiter les coupes rases suivies de plantations, il est recommandé d'utiliser des provenances naturelles (mélèze d'Europe) et d'adapter la sylviculture dans des zones où l'enjeu paysager est important.

Ensuite, je pourrai dire que la plupart des principes et des techniques développés en faveur du paysage s'appliquent aussi au mélèze qui n'est pas une essence comme une autre, puisqu'il a un pouvoir focalisateur très fort à certaines périodes de l'année.

Son implantation par bouquets ou petits parquets, notamment en mélange avec d'autres résineux, doit alors faire l'objet de la plus grande vigilance, notamment lorsque les peuplements seront perceptibles à distance.

Enfin, il faut bien noter qu'une touche d'artificialisation influe sur l'appréciation globale du paysage : un élément considéré comme discordant visuellement domine la perception d'un champ visuel par un effet que l'on peut qualifier de psychologique. Donc les réponses à donner sur un plan paysager ne sont pas uniquement d'ordre technique.

À travers cet article, on perçoit que l'organisation du paysage – à quelque échelle visuelle on se place – répond,



Une trouée de régénération de mélèze dans un peuplement de mélèze contribue à diversifier le paysage sans provoquer – du moins de près – un effet de mitage de l'espace.

- ◆ un critère écologique (cela veut dire dans le cas présent de planter le mélèze en station et pas là où il n'est pas à sa place – cela paraît une évidence, mais le bon sens n'est pas aussi homogènement réparti que l'on veut bien le faire croire) ;
- ◆ un critère visuel, qui n'est pas que la somme des deux critères précédents, mais qui traduit le caractère spécifique d'un paysage, ce qui en constitue la signature à laquelle on l'identifie. C'est l'esprit des lieux.

Ainsi, les mesures en faveur du paysage répondent à ces trois critères en fonction des enjeux dont l'importance est définie par ailleurs en termes d'expositions aux regards et de fréquence de vision.

ou devrait répondre, à trois critères fondamentaux :

- ◆ un critère fonctionnel (le paysage est un lieu de travail et de vie et doit répondre d'une manière adaptée aux besoins des populations et de la société aussi bien sur le plan technique qu'économique) ;

PETER BREMAN

Office National des Forêts
Direction Générale
Responsable Mission Paysage
Boulevard de Constance
F-77300 Fontainebleau



Ce paysage tire une partie de son identité visuelle de la présence des mélèzes qui délimitent les plantations.

